

## Annexe 9

<b>Fiche Action 9</b>	Toute collision mortelle donne lieu à une inspection et un rapport post-collision (Région et communes). <b>ACTION PRIORITAIRE</b>
<b>SAFE SYSTEM</b>	<b>SYSTEM / SPEED / STREET / BEHAVIOUR / VEHICLE / CITY</b>
<b>Objectif</b>	Agir rapidement en cas de collision, tant d'un point de vue infrastructurel que via la sensibilisation ou le contrôle sanction.
<b>Compétences</b>	Bruxelles Mobilité
<b>Opérationnalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construire une procédure automatique d'échange d'informations anonymisées relatives aux collisions mortelles, entre les zones de police et Bruxelles Mobilité, en charge de la gestion de la sécurité des infrastructures routières.</li> <li>- Établir une procédure de transmission des rapports vers les gestionnaires communaux le cas échéant.</li> </ul>
<b>Indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toutes les collisions mortelles donnent lieu à un rapport.</li> <li>- Les recommandations formulées sont transmises aux services compétents pour action, certaines devant être prises dans l'urgence.</li> </ul>
<b>Tâche 9.1</b>	<b>Construire une procédure automatique d'échange d'informations anonymisées relatives aux collisions mortelles, entre les zones de police et Bruxelles Mobilité, en charge de la gestion de la sécurité des infrastructure routières.</b>
<b>Budget</b>	À l'existant
<b>Ressources financières externes</b>	/
<b>Ressources humaines</b>	À niveau constant
<b>Pilote</b>	Bruxelles Mobilité
<b>SPOC</b>	Cellule Sécurité routière
<b>Partenaires internes</b>	/
<b>Partenaires externes</b>	Zones de police et communes
<b>Début</b>	2022
<b>Echéance</b>	Q4 2022
<b>Statut</b>	À commencer
<b>Indicateur</b>	Procédure existante et validée par les partenaires
<b>Tâche 9.2</b>	<b>Etablir une procédure de transmission des rapports vers les gestionnaires communaux le cas échéant.</b>
<b>Budget</b>	À l'existant
<b>Ressources financières externes</b>	/
<b>Ressources humaines</b>	À niveau constant
<b>Pilote</b>	Bruxelles Mobilité
<b>SPOC</b>	Cellule Sécurité routière
<b>Partenaires internes</b>	/
<b>Partenaires externes</b>	Communes - Brulocalis
<b>Début</b>	2022
<b>Echéance</b>	Q4 2022
<b>Statut</b>	À commencer / en cours
<b>Indicateur</b>	Procédure existante et validée par les partenaires